



Antananarivo, 8 Juillet 2016

Gasy-Net
Att : Mme Régine HORACE
Batiment Ariane,
Enceinte Galaxy Andraharo

N/Réf : 476 /16/OMH/DG/DNC/SQP-vl
Objet : Intégration de l'importation de AVGAS 100 LL
dans le système MIDAC

Madame,

Malgré les confirmations de l'OMH, du fait que TOTAL est habilité à importer de l'AVGAS 100 LL en vertu de sa licence d'importation d'hydrocarbures sous le n° 23967/2015 du 23/07/15, la Douane se montre toujours trop exigeante à son égard (Cf demande en pièce jointe).

Ainsi, en vue d'une solution pérenne, nous vous demandons de bien vouloir intégrer dans le système MIDAC l'importation de ce produit au même titre que les lubrifiants.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations

